

Compte-rendu de la réunion publique du 16 Novembre 2022 à 20h00 concernant la sécurité routière à Kilstett

Les membres présents de la commission sécurité :

- M. LAAS
- M. AIROLDI
- M. KISTNER
- Mme HUMMEL
- M. FETIQUE
- M. SIEGEL
- M. MEYER
- Mme BRUN

Avec la participation de Monsieur GUTTINGER, commandant de la brigade de La Wantzenau, invité par la commission.

Monsieur LAAS prend la parole et introduit la réunion en remerciant l'assemblée présente ainsi que les habitants qui n'ont pas pu venir et qui ont envoyé leurs messages par mail. Il remercie ensuite les différents intervenants, membres de la commission sécurité et monsieur GUTTINGER, commandant la gendarmerie de La Wantzenau. Monsieur LAAS rappelle que le but de cette rencontre étant de recenser les besoins en matière de sécurité à travers les doléances des habitants. Il précise qu'il travaille avec de l'argent public et que son ancienne profession de comptable lui rappelle comme il est important de tenir un budget et la notion d'équilibre à trouver.

Monsieur AIROLDI énonce les 3 grands axes de décisions prises en amont par la commission sécurité, et qui orienteront la réunion :

1. La rue du Lt. de Bettignies (problème de vitesse avec projet de radar et de chicanes)
2. Les problèmes de stationnement dans le village
3. Le recensement des besoins et doléances des riverains

Aménagements de sécurité de type -chicanes

M. AIROLDI explique qu'il y a un besoin important d'aménagements de sécurité à 3 endroits du village :

- au niveau du magasin de M. ULRICH (forte vitesse) – mise en place d'une seule chicane
- devant l'arrêt de bus Ravel (pour couper la vitesse à l'entrée du village)
- à hauteur du PMU l'arbre vert : double intérêt : vitesse à réduire et pallier au problème de stationnement.

Un passage piéton pourrait être ajouté devant le PMU.

M. AIROLDI précise que les chicanes seront mises en place par la société EG Signalisation. Ce dispositif permet de faire descendre les véhicules sur la route et limite de ce fait le stationnement sur trottoir ; laissant ainsi libre passage aux piétons et poussettes.

Un autre projet de chicanes est annoncé rue de la Mairie.

Après l'exposé des différents projets, la parole est donnée aux habitants.

-Il est donné l'exemple des chicanes de la commune de Gamsheim. Ce dispositif n'arrange rien et pose problème aux agriculteurs pour passer.

Proposition de places de parking à la place des chicanes.

→ M. AIROLDI répond que le dispositif est escamotable.

-A hauteur du groupe scolaire, au feu/passage piétons, les automobilistes accélèrent après être passés sur toute la ligne droite.

Plusieurs personnes confirment ce problème de grande vitesse sur ce tronçon.

→ M. AIROLDI rappelle l'accident du jeune percuté par un véhicule à cet endroit.

-Il est demandé de mettre plusieurs chicanes à hauteur de la Rue Ravel ; une seule ne suffit pas.

-Mais il faut consulter les agriculteurs au préalable.

Intervention de M. GUTTINGER sur les chicanes :

Il raconte son expérience professionnelle vécue à Soultz/Forêt

- Moins d'accidents constatés sur une période de 1 an
- Problème posé par les gros engins agricoles
- Mêmes cas rencontrés à La Wantzenau

-Quelqu'un suggère la mise en place de ralentisseurs.

→ M. AIROLDI : ce type d'aménagement est très mal toléré par les riverains.

M.GUTTINGER ajoute que cette solution n'est pas pérenne et provoque des nuisances sonores. Les chicanes ne ralentissent pas tous ; certains passent sans freiner.

-autre idée : la mise en place d'une piste cyclable / réduire la route par une bande.

→ M. LAAS précise qu'une réflexion (en intercommunalité) est en cours pour une piste cyclable vers La Wantzenau, à destination notamment des collégiens.

M. GUTTINGER donne l'exemple des aménagements de voirie créés à La Wantzenau pour réduire la vitesse (piste cyclable et bordures)

-autre proposition : placer au milieu du village un radar automatique.

→ M. AIROLDI explique à l'assemblée que les gendarmes ne peuvent pas avoir de radar comme ils veulent.

La solution d'un radar fixe comme en Allemagne est à l'étude (système de boîtes réparties dans la commune).

-Le problème des livreurs qui roulent à vive allure est mis en avant : danger pour les enfants/écoliers.

La zone 30 n'est pas assez visible (des panneaux lumineux seraient plus judicieux).

-Un agriculteur expose le problème de la sortie rue du Nord sur la rue du Lt. de Bettignies.

→ M. SIEGEL répond qu'à cet endroit la largeur de la rue ne serait réduite que d'un côté (phase test).

Mme HUMMEL revient sur la vitesse, qui ne concerne pas uniquement les jeunes automobilistes ; des mères de famille, avec enfants à bord, ont également ce comportement.

M. AIROLDI expose qu'il y a des contraintes légales et des contraintes vis-à-vis des constructions, tout en précisant que cela n'est qu'un projet pas encore acté dans sa totalité.

-Devant le PMU de l'arbre vert il n'y a pas assez de visibilité pour mettre 2 chicanes.

→ M. AIROLDI répond qu'à cet endroit il y a surtout un problème de stationnement.

-Inquiétude sur le respect des panneaux de priorité au niveau des chicanes.
Sont évoqués les problèmes rencontrés avec l'ancien système à hauteur du groupe scolaire.

-Un riverain compare la rue du Lt. de Bettignies à une autoroute et propose de mettre une double chicane en venant du rond-point vers l'école.

-Pour monsieur HACQUARD installer des chicanes dans les virages est plus utile car on ralentit plus.

-Une personne s'interroge sur le nombre de contrôles effectués à Kilstett par rapport à la commune de Gamsheim.

→ M. GUTTINGER réagit sur la spécificité de Gamsheim qui bénéficie de la présence ponctuelle du peloton motorisé de Soufflenheim.

Il indique que des infractions au code de la route ont été relevées ces derniers temps à Kilstett, comme par exemple rue de l'Ill et rue du Lt. de Bettignies.

Des contrôles sont faits et renforcés par la brigade motorisée de Strasbourg.

La brigade de La Wantzenau est une brigade territoriale autonome.

Ce sont uniquement les pelotons motorisés qui ont des radars.

Au niveau territorial, l'achat et les subventions se font par les communes.

M. AIROLDI explique que les communes de Kilstett, Gamsheim, La Wantzenau, Hoerd et Weyersheim ont décidé d'acquérir ensemble un radar dont le coût total sera réparti entre elles (800€ pour Kilstett).

Il s'agit d'un radar embarqué, efficace et qui peut prendre jusqu'à 640 mètres.

Une signalisation « contrôles radar fréquents » sera mise en place.

M. GUTTINGER indique que les relevés des radars pédagogiques donneront des pistes pour les plages horaires de mise en place du futur radar.

Ce radar ne fait pas de photos ; l'interception du contrevenant est immédiate.

-Il est demandé le montant de l'investissement des chicanes.

→ M. AIROLDI donne un montant de moins de 10.000€ pour les 3 chicanes.

-Pourquoi avoir attendu d'acheter ce radar ?

→ M. AIROLDI explique que toutes les communes n'étaient pas d'accord au début, d'où ce retard.

-intervention d'un riverain de la route Nationale qui réside en face du parking gare. Il déplore la vitesse des automobilistes qui accélèrent après la voie ferrée jusqu'au rond-point et idem dans le sens inverse. Ce qui engendre de la pollution sonore, accentuée par le fait que certains véhicules sont équipés de pots d'échappements non conformes. Il s'interroge sur les contrôles à cet endroit.

→ M. AIROLDI précise qu'il s'agit d'une voie départementale.

M. GUTTINGER assure que le nouveau radar pourra être placé à n'importe quel endroit, même route Nationale.

Concernant les pots d'échappements, il faudrait un sonomètre (instrument permettant de mesurer le niveau de pression acoustique) ; mais la brigade n'est pas équipée.

Il y a aussi le problème des motos.

Certaines grandes communes s'équipent de radar sonore.

Les problèmes de stationnement

M. AIROLDI expose les politiques de verbalisation préventives et le stationnement sur les trottoirs de la commune qui est un réel danger.

-La verbalisation concernera les personnes qui laissent de façon systématique leur véhicule sur le trottoir (ne sont pas concernées les visites temporaires -familles/amis)

-Il conçoit qu'il n'y a pas assez de places handicapées à Kilstett.

-M. AIROLDI relate les remontrances des assistantes maternelles du village qui doivent régulièrement marcher sur la route avec enfants et poussettes.

- La commission sécurité a décidé la verbalisation préventive (projet) afin de mettre fin aux mauvais comportements.

-il y a aussi de nombreux endroits où les voitures stationnées cachent la visibilité.

-Des tracts seront apposés sur les véhicules mal garés (comme par exemple devant le traiteur Ulrich ou la boulangerie rue de la Gare).

-M. AIROLDI rappelle que la place de la mairie est ouverte au stationnement.

Il faut faire confiance au civisme des gens.

M. GUTTINGER donne l'exemple de la commune de Soultz/Forêt où l'on pratique une politique de verbalisation préventive puis de répression.

Un bilan sera fait à Kilstett.

M. GUTTINGER informe que ce problème est courant au niveau national.

Il évoque également les logements qui n'ont pas assez de places de parking.

M. AIROLDI rajoute que le trottoir n'est pas à privatiser pour en faire du stationnement.

Il y a aussi des rues sans trottoir.

Un projet est en cours pour la création de nouvelles places de stationnement à Kilstett.

-une personne demande si l'on peut se stationner sur un emplacement matérialisé au sol devant chez soi.

→ M. AIROLDI répond favorablement.

-quelqu'un rétorque que nombreux sont ceux qui possèdent une place dans leur cour mais laissent leur véhicule dehors.

→ M. AIROLDI répond que si un véhicule est laissé au minimum 7 jours à la même place, il peut être verbalisé.

-il y a le problème des gens qui possèdent plusieurs voitures au sein d'une même famille.

Paroles aux habitants

-un groupe de riverains parlent des inconvénients de la rue de la Gravière :

Vitesse des camions et des livreurs – danger pour les enfants

Ils souhaitent des contrôles dans cette rue qui s'est rajeunie, et déplorent l'absence de trottoirs pour marcher.

Dangerosité des camions de l'usine Stradal qui dévient sur la voie pour tourner.

→ M. AIROLDI concernant ce sujet :

La commission sécurité est composée de membres qui travaillent sur deux problématiques : la sécurité et le poids économique de l'usine Stradal.

Nous avons un partenariat gratuit avec la voirie départementale – la réflexion est en cours.

En l'état, la commune ne peut pas interdire un certain type de circulation (liberté d'entreprendre).

Les autres accès seront à étudier dans le cadre de la réhabilitation de la friche TCR.

Réflexion sur l'aménagement de la rue de la Gravière, notamment lors du passage de convois exceptionnels de l'usine Stradal.

Autre piste évoquée : le marquage au sol de tout le village.

M. GUTTINGER intervient sur la rue de la Gravière où des contrôles de vitesse ont déjà été faits. Il n'y a pas d'immobilisme de la part de la gendarmerie (une douzaine de contrôles ont eu lieu dernièrement sur Kilstett).

Les poids lourds peuvent être contrôlés par les gendarmes motorisés de la brigade de Strasbourg.

-est évoqué le stationnement de la clientèle du restaurant La Couronne. A la sortie de la rue des Hirondelles des véhicules sont garés des deux côtés.

Problème pour les assistantes maternelles qui veulent passer (la sortie du parking n'est pas visible).

Les petits bonhommes placés à ce niveau ne sont pas adaptés – pas assez visibles en journée.

Demande la mise en place d'un panneau « interdiction de stationner ».

→ Idée de M. AIROLDI : mettre des bandes jaunes pour bien matérialiser.
Il rappelle que le trottoir de la rue des Hirondelles a toujours posé problème.

-La mise en place d'un feu rouge à cet endroit est suggérée.

→ M. AIROLDI répond que les aménagements concernant les abords de la route départementale sont soumis à avis de la Collectivité Européenne d'Alsace.

M. KISTNER ajoute que les bonhommes sont déplaçables – à réfléchir.

-Plusieurs personnes signalent qu'il n'y a aucune visibilité en sortant de la rue du Lt. de Bettignies sur la route Nationale (panneaux gênants qui pourraient être rehaussés voir déplacés).

Un miroir est également proposé.

→ M. LAAS précise que des miroirs seraient utiles à plusieurs endroits du village.

-Problème de circulation dans la rue Meierhof :

Des livreurs empruntent la rue à double sens même dans la partie qui est en sens interdit.

Sans compter les voitures stationnées, ce qui représente un réel danger pour les piétons.

Il est proposé de mettre toute la rue en sens unique ; ce qui permettrait de légaliser les places de stationnement du virage.

Un riverain dénonce des automobilistes empruntant la rue Meierhof en sens interdit (livraisons quotidiennes + riverains du lotissement Janailhac).

Autre avis : le basculement d'une rue en sens unique ne ferait qu'aggraver la vitesse.
La rue étant élargie à la circulation, les automobilistes risquent d'accélérer.

→ Pour M. AIROLDI la création de places de stationnements supplémentaires serait envisageable dans ce cas.

-Rue de l'Etang : le sens interdit n'est pas respecté.

→ La gendarmerie prend note que des contrôles sont à faire dans ce quartier.

-Qu'en est-t-il de la barrière ?

→ Elle n'est pas fermée tout le temps.

La commission propose de faire des réunions avec les riverains de la rue Meierhof et la rue de l'Etang.

-Un problème de miroir est évoqué entre la rue des Alpes et la rue de l'Estérel. : il y a un manque de visibilité dans un sens. Un miroir supplémentaire serait approprié.

-Il est constaté qu'au bout de la rue des Vosges, les automobilistes foncent dans la ligne droite.

-problème du nouveau quartier en construction.

→ M. AIROLDI informe qu'un projet de piste cyclable vers le plan d'eau de Gamsheim est à l'étude.

Une autre piste serait de rendre la rue du Denzlach en sens unique. (Problème du trafic dans tout le quartier).

Le bout de la rue des Cévennes est étroit.

On pourrait mettre la rue du Denzlach en zone 30 tout en instaurant un contrôle de la vitesse.

-Concernant la rue Courbée, le sens unique et le sens interdit ne sont pas respectés.
Les collectifs ont peu de places de stationnement.

-Le riverain du 11c route Nationale est en attente d'une place de stationnement supplémentaire devant sa propriété – avec aménagement de bateau.

→ M. KISTNER répond qu'il a été personnellement dans le même cas : les travaux sont à la charge du propriétaire et non de la commune.

-Un agriculteur signale que dans la zone d'activités, les camions qui chargent des échafaudages tôt le matin, sont garés sur la moitié de la route.

→ M. GUTTINGER ajoute que beaucoup d'automobilistes ne respectent pas le STOP à la sortie du parking du supermarché Match.

-Une personne déplore que 3 bus scolaires soient garés à l'arrêt Pyrénées, dont 2 circulent quasiment vides.

→ M. AIROLDI est conscient du problème qu'il suit et qui est du ressort des services des transports scolaires de la Région Grand Est.

-Interrogation sur l'entretien du parc Stradal.

→ M. AIROLDI informe que c'est une voie privée.

Monsieur AIROLDI conclut la soirée en rappelant que la sécurité est l'affaire de tous ; tout en appelant au civisme de chacun.

Il évoque l'idée des zones 20, zones de rencontre où les piétons seraient prioritaires.

Il remercie l'assemblée, les membres de la commission et monsieur GUTTINGER pour son intervention.

Monsieur GUTTINGER annonce les chiffres de la délinquance et des cambriolages ; et appelle à rester vigilant en signalant tout individu ou véhicule suspect : chacun est acteur de sa sécurité et de celle des autres.

Il assure que des patrouilles circulent régulièrement.

Monsieur LAAS précise que la gendarmerie lui communique régulièrement les chiffres concernant la commune, et remercie toutes les personnes de l'assemblée, en particulier monsieur GUTTINGER pour sa présence.